

Réunion du 20 août 2026

Procès-verbal N° 02 EN VISIO

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM Eric GADAT, Guy MARTIN, Lionel ERAY

Excusé : M. Bernard MAY

Invité : M. Nicolas TREPKA

Les membres de la Commission adressent leurs sincères condoléances à la famille de Jean-Claude PIBOIN et au club de l'AS GARCHIZY.

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- **Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.**

Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

- **Rappel : les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau de niveau district se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver) (décision Comité de Direction du 26/08/24).**

1 – COURRIEL CLUBS

- ESN 58 : arrêté municipal temporaire terrain de Dornes jusqu'à nouvel ordre.
 - US Coulanges : indisponibilité terrain de l'Espace des Saules les 11 et 12 septembre pour « les nuits de l'électro ».
 - Matches amicaux :
 - AS Guérigny Urzy : les 7, 15, 22, 29 août 2026.
 - O. St Martin : les 15, 28, 29 août et 13 septembre.
 - FC Chaulgnes : 19 août
- Pris note.
- Tournoi de l'ESN 58 le 15 août à Lucenay. Pris note.
 - Tournoi de l'ES Druy Béard le 22 août. Pris note.
 - CS Chantenay : non réengagement d'équipe seniors pour la saison 2026/2027. Pris note.
 - JS Marzy : souhait de changer de poule pour l'équipe 1 engagée en D2, demande accordée.
 - ES Druy Béard : souhait d'évoluer dans la poule Morvan pour ses équipes 1 (D3) et 2 (D4), demande accordée.
 - ALSC Montigny : souhait d'évoluer dans la poule secteur Nevers, demande accordée.
 - JS Tannay : souhait de ne pas repartir en D3 mais en D4, demande accordée.

2 – CONSTITUTION CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4 SAISON 2026-2027

15 équipes se sont engagées pour la saison 2026-2027 en championnat départemental 4 à 11 :
AS COSSAYE 1, AF CORVOL 1, AVS FOURCHAMBAULT 2, CELTIC HAUT MORVAN 1, CS CHATILLON 2, ES DRUY BEARD 2, FC CHATEAU CHINON ARLEUF 2, FC FOURS 1, FR LUTHENAY 2, JS MARZY 3, ALSC MONTIGNY 2, US MOULINS 3, OLYMPIQUE ST MARTIN 2, JS TANNAY 1, US SAUVIGNY.

2 poules seront constituées (match aller-retour) :

- 1 Poule de 7 équipes (poule A)
- 1 Poule de 8 équipes (poule B)

POULE A :

AF CORVOL 1
AVS FOURCHAMBAULT 2
JS MARZY 3
ENT. MONTIGNY/ST BENIN 2
OLYMPIQUE ST MARTIN 2
US SAUVIGNY 1
JS TANNAY 1
1 exempt (en attente de la décision de la Ligue pour 1 club)

POULE B :

AS COSSAYE 1
CELTIC HAUT MORVAN 1
CS CHATILLON 2
ES DRUY BEARD 2
FC CHATEAU CHINON ARLEUF 2
FC FOURS 1
FR LUTHENAY 2
US MOULINS 3

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – ORGANISATION

Liste des équipes engagées dans le Critérium 2026/2027 (12 équipes) :

AS CHARRIN 1- AS CLAMECY 1- US COULANGES 1 – CS CORBIGNY 1 - ENT. AFGP 58 1 - FC DECIZE 1 - ESN 58 1 – AS GUERIGNY URZY 1 – US LA CHARITE 1 – JS ST REVERIEN 1 – UF LA MACHINE 1 – US ST PIERRE 1

Le Critérium féminin formule « championnat » débutera le dimanche 6 septembre 2026.

PROCHAINE RÉUNION LE MARDI 25 AOUT 2026 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET



La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.